

## SOMMAIRE

- I. **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TOURNOI DE POKER**
- II. **INFORMATION SUR LE DROIT DE RETRACTATION ET BORDEREAU DE RETRACTATION**

- |   |
|---|
| I. <b>CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TOURNOI DE POKER</b> |
|---|

### ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues entre la société :

**SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE FOURAS,**  
sas au capital de 40 000 euros  
Siège social : Place Bugeau – 17450 Fouras  
SIREN 416780054 RCS La Rochelle N°TVA Intracommunautaire : FR86416780054, Code APE 9200Z  
Service commercial/client : N° de tél : 05.46.84.63.16 et mail : [contact@casino-fouras.com](mailto:contact@casino-fouras.com)

(ci-après dénommée « SOCIETE EMERAUDE ») et toute personne physique majeure ayant pleine et entière capacité de contracter notamment au sens des articles 1123 et suivant du code civil et agissant en qualité d'acheteur non professionnel pour ses besoins personnels (ci-après dénommé le « CLIENT ») désirant acquérir un ou plusieurs BONS CADEAUX et/ou BONS DE RESERVATION (définis ci-dessous) émis, proposés et commercialisés par la SOCIETE EMERAUDE sur le site Internet [www.casino-fouras.com](http://www.casino-fouras.com).

Au titre des présentes Conditions Générales de Vente, les termes ci-dessous en majuscules, auront au pluriel comme au singulier, la définition suivante:

- **BENEFICIAIRE** : Personne physique détentrice d'un ou plusieurs BON(S), dont le nom et le prénom ont été pré-imprimés lors de la confirmation de la commande sur chaque BON, pouvant être le CLIENT ou toute personne physique majeure autre désignée par ce dernier ne devant pas faire l'objet d'une quelconque mesure d'interdiction ou d'exclusion d'établissement de jeux et de hasards ;
- **BON(S)** : Désigne individuellement et ensemble le(s) BON(S) DE RESERVATION et le(s) BON(S) CADEAU(X), sans distinction ;
- **BON CADEAU** : Bon d'achat nominatif acheté par le CLIENT permettant au BENEFICIAIRE de jouir de PRESTATION dans la limite du montant en euros et sous réserve des conditions d'utilisations, spécifications et limitations prévues sur ledit BON CADEAU ;
- **BON DE RESERVATION** : Bon nominatif acheté par le CLIENT permettant au BENEFICIAIRE de jouir d'une réservation définitive de PRESTATION de spectacle, dîner, déjeuner, événements et autres, suivant une date fixe choisie et déterminée par le CLIENT au regard de la grille de programme mis à sa disposition sur le SITE, sous réserve des conditions d'utilisations, spécifications et limitations prévues sur ledit BON DE RESERVATION ;
- **DOUBLE CLIC** : est la « signature électronique » du CLIENT au sens du code civil, emportant validation définitive de sa commande, sous réserve de la prise de connaissance et d'acceptation des Conditions Générales de Vente, et qui matérialisé par le passage successif du CLIENT par le « PREMIER CLIC » et DEUXIEME CLIC », tels que décrits dans l'article « COMMANDE – VALIDATION DE COMMANDE » ;
- **PRESTATION** : désigne une ou plusieurs prestations de services telles que la restauration, les jeux de casinos, les spectacles, le bar, etc. exclusivement proposées au sein de la SOCIETE EMERAUDE, telles que détaillées sur le SITE, et qui sont disponibles au jour de l'utilisation effective du BON ;
- **SITE** : désigne le site Internet de la SOCIETE EMERAUDE dont l'adresse est : [www.casino-fouras.com](http://www.casino-fouras.com).

Le descriptif de chaque BON, reprenant notamment les caractéristiques principales, les particularismes, le prix, les limitations et les conditions principales d'utilisations, est présenté sur le SITE dont le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance avant toute passation de commande.

Il est rappelé qu'en ce sens l'achat ainsi réalisé par le CLIENT relève de sa seule responsabilité. Les photographies, images, illustrations et graphismes présentés sur le SITE ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de la SOCIETE EMERAUDE.

Les BONS DE RESERVATIONS s'entendent dans la limite des places disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Les présentes Conditions générales de vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes sur place ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Les Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation du SITE sont accessibles à tout moment sur le SITE et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le CLIENT déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente, des Conditions Générales d'Utilisation du SITE et, en cas d'inscription à un tournoi de Poker, du règlement du tournoi de Poker auquel il s'est inscrit et les avoir acceptées en cochant la ou les cases prévue(s) à cet effet dans le cadre de la procédure de commande en ligne telle que détaillée ci-dessous.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, sans préavis et à tout moment, la version applicable à l'achat du CLIENT est celle en vigueur sur le SITE à la date de passation de la commande.

La SOCIETE EMERAUDE conseille vivement au CLIENT de sauvegarder et/ou d'imprimer les présentes Conditions Générales de Vente, les Conditions Générales d'Utilisation du SITE et en cas d'inscription à un tournoi de Poker, le règlement du tournoi de Poker auquel il s'est inscrit, pour une conservation sûre et durable, et pour pouvoir ainsi les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat si besoin.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la SOCIETE EMERAUDE constituent la preuve de la ou les transaction(s) conclue(s) avec le CLIENT.

## ARTICLE 2 – COMMANDE - VALIDATION DE COMMANDE

Il est rappelé au CLIENT que, concernant les BONS DE RESERVATIONS et au regard du mode de paiement par carte bancaire proposé par le SITE, la commande du CLIENT est **une réservation définitive et ferme**, et non pas une simple option de réservation.

Les offres de BONS sont valables tant qu'elles sont visibles sur le SITE et dans la limite de leur disponibilité.

Pour passer commande, il appartient au CLIENT de sélectionner sur le SITE le(s) BON(S) qu'il désire commander, en suivant les différentes étapes de commande qui défilent successivement sur le SITE, en passant par :

- La rubrique « Offrir » pour sélectionner le ou les BON(S) souhaité(s), nécessitant, pour intégrer le ou les BON(S) souhaités à sa commande de cliquer sur le bouton « Ajouter » ;  
A noter : Le passage à la rubrique suivante nécessite de cliquer sur le lien intitulé « Valider ma commande ».
- La rubrique suivante « Valider ma commande » reprend de manière synthétique le ou les BON(S) sélectionné(s) par le CLIENT et permet, outre la validation du contenu de la commande, d'indiquer les données et coordonnées personnelles du CLIENT et les coordonnées de facturations le cas échéant.  
A noter : Le passage à la rubrique suivante sera matérialisé par le clic du CLIENT sur le bouton « Suivant ».
- La rubrique suivante « Informations » et « commande » reprend de manière synthétique le ou les BON(S) sélectionné(s) par le CLIENT et permet, outre la validation du contenu de la commande, de valider les données et coordonnées personnelles déclarées par le CLIENT dans la rubrique précédente,  
A noter : Le passage aux rubriques suivantes sera matérialisé par le clic du CLIENT sur le bouton « Payer votre commande par carte bancaire » représentant le « PREMIER CLIC » qui n'est possible que si le CLIENT a coché préalablement la ou les case(s) sur la prise de connaissance et d'acceptation des Conditions Générales de Vente, des Conditions Générales d'Utilisations du SITE et, en cas d'inscription à un tournoi de Poker, du règlement du tournoi de Poker auquel il s'est inscrit.
- Une fenêtre sécurisée du prestataire PAYBOX s'ouvre et propose de choisir le type de carte de paiement à utiliser pour régler la commande et en cliquant sur le bouton « effectuer le paiement » une nouvelle page sécurisée du prestataire PAYBOX s'ouvre permettant au CLIENT d'insérer l'ensemble des données liées à la carte bancaire utilisées qui seront validées par le CLIENT en cliquant sur le bouton « Valider » correspondant au paiement définitif.  
A noter : La validation de cette étape par le CLIENT constituant, au sens des présentes Conditions Générales de Ventes le « DEUXIEME CLIC ».
- Enfin, après validation du paiement, le CLIENT est ramené sur le SITE de la SOCIETE EMERAUDE sur la rubrique « Confirmation de commande », reprenant de manière synthétique la commande ferme et définitive ainsi réalisée et validée.  
Dans cette dernière rubrique, le CLIENT pourra éditer sa facture (sous format pdf), éditer son ou ses BON(S) (sous format pdf) et avant édition de son ou ses BON(S) personnaliser ces derniers en désignant, s'il le souhaite, un BENEFICIAIRE autre que lui.

Un numéro de commande, un numéro de transaction et un numéro de facturation seront attribués systématiquement au CLIENT, permettant de relier aisément la commande, la facture et les BON(S) entre eux. La SOCIETE EMERAUDE conservera l'enregistrement de la commande pour preuve de la relation contractuelle entre les parties.

Il est à noter que tout au long du processus de commande le CLIENT devra remplir des champs obligatoires, nécessaires et indispensables à la continuation du processus de commande.

L'attention du CLIENT est particulièrement attirée sur le mode d'acceptation de la commande passée sur le SITE. Le DOUBLE CLIC et la case à cocher sur la prise de connaissance et d'acceptation des Conditions Générales de Vente, des Conditions

Générales d'Utilisation du SITE et en cas d'inscription à un tournoi de Poker, du règlement du tournoi de Poker auquel il s'est inscrit, validant définitivement la commande vaut " signature électronique " et de fait à une valeur identique à la signature manuscrite emportant ainsi le consentement ferme et définitif du CLIENT sur sa commande, sous réserve du droit de rétractation examiné ci-dessous.

Les informations contractuelles relatives à la commande (dont notamment le n° de la commande, n° de facturation, etc.) feront l'objet d'une confirmation de commande par voie de courrier électronique envoyé, en temps utile, dès réception et validation du paiement, à l'adresse électronique déclarée par le CLIENT.

Il sera joint à cette confirmation de commande par courrier électronique la facturation CLIENT et le lien hypertexte à partir duquel le CLIENT pourra télécharger le ou les BON(S) téléchargeable(s) en original sous format PDF et s'il le souhaite le lien hypertexte lui permettant de revenir pendant un temps limité sur la page du SITE de confirmation de commande évoqué ci-dessus.

La SOCIETE EMERAUDE recommande au CLIENT d'imprimer et/ou d'archiver sur un support fiable et durable la confirmation de commande et la facture numérique jointe à titre de preuve et au BENEFICIAIRE d'éditer le ou les BON(S) pour pouvoir être utilisé(s) au sein de la SOCIETE EMERAUDE.

Les informations communiquées par le CLIENT lors de la passation de la commande (notamment nom et adresse postale, courrier électronique, nom et prénom du bénéficiaire, adresse de facturation, etc.) engagent celui-ci. Ainsi, la responsabilité de la SOCIETE EMERAUDE ne saurait en aucune manière être recherchée dans l'éventualité où une erreur lors de la passation de la commande empêcherait ou retarderait la délivrance de la facturation et/ou des BONS.

La SOCIETE EMERAUDE se réserve le droit de refuser toute commande d'un CLIENT avec lequel existerait ou aurait existé un litige quant au paiement d'une commande antérieure. Le CLIENT doit s'assurer, en cas de désignation d'un BENEFICIAIRE autre que lui que ce dernier remplit toutes les conditions utiles et nécessaires quant à l'utilisation du BON dans la SOCIETE EMERAUDE. A défaut la SOCIETE EMERAUDE se réserve le droit de refuser l'utilisation par le BENEFICIAIRE du BON en question.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après encaissement par la SOCIETE EMERAUDE de l'intégralité du prix dû par le CLIENT et après confirmation de la commande par le SOCIETE EMERAUDE tant sur son SITE que par courrier électronique au CLIENT.

Il appartient au CLIENT de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le SITE constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le CLIENT et le SOCIETE EMERAUDE.

### **ARTICLE 3 – PRIX**

Tous les prix des BONS proposés à la vente sur le SITE sont exprimés en euros toutes taxes comprises.

La SOCIETE EMERAUDE se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs/prix en vigueur lors de l'enregistrement de la commande sous réserve de la disponibilité des BONS à cette date.

Le paiement demandé au CLIENT correspond au montant total de l'achat toutes taxes comprises.

Une facture est établie par la SOCIETE EMERAUDE et mise à disposition au CLIENT dès la confirmation de sa commande.

### **ARTICLE 4 - PAIEMENT**

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le CLIENT, par voie de paiement sécurisé, et uniquement par cartes bancaires telles que : carte bleue, Visa, MasterCard dûment listées sur le site Internet du prestataire PAYBOX au moment du paiement.

Le paiement est réalisé par le biais du site Internet sécurisé de la société PAYBOX (*SAS au capital de 52.400,00 euros N° SIRET : RCS Versailles B 431 408 608 Siège Social : 11 A, rue Jacques Cartier 78280 GUYANCOURT*).

Ainsi, toutes les données de paiement (numéro de carte, date de validité, cryptogramme, etc.) sont échangées en mode sécurisé via le protocole 3D Secure.

Au titre de ce protocole, le CLIENT devra, en plus de la validation de ses données bancaires classiques liées à l'utilisation de sa carte, valider sur une nouvelle fenêtre, n'appartenant pas à la SOCIETE EMERAUDE, mais très certainement issue de sa propre banque, une donnée secrète (mot de passe, date de naissance, code reçu par sms, etc.).

La SOCIETE EMERAUDE se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus et en l'absence de validation du paiement de la part de la banque et/ou du prestataire PAYBOX, de suspendre ou d'annuler la commande en cours effectuée par le CLIENT.

#### **ARTICLE 5 – CARTE EMERAUDE**

Les CLIENTS peuvent bénéficier de tarifs préférentiels, sous réserve de posséder préalablement à la commande une « Carte fidélité EMERAUDE », de déclarer celle-ci lors de leur commande et que la SOCIETE EMERAUDE propose des offres commerciales dédiées en ce sens sur son SITE.

Chaque BON animé d'un tarif préférentiel réservé au titulaire d'une « Carte fidélité EMERAUDE » fera l'objet d'une vérification particulière au moment de son utilisation par le BENEFICIAIRE au sein de la SOCIETE EMERAUDE.

Dans le cas où le dit BON aurait été acheté par un CLIENT non détenteur d'une « Carte fidélité EMERAUDE » à un tarif réservé au titulaire d'une telle carte du fait d'une erreur ou fausse déclaration du CLIENT sur ce point, il sera demandé au BENEFICIAIRE du BON, avant toute utilisation au sein de la SOCIETE EMERAUDE, de régler immédiatement le montant de l'avantage indu consenti au titre du tarif préférentiel pour pouvoir utiliser le BON.

En pareille situation, à défaut de règlement par le BENEFICIAIRE, le BON ne pourra être utilisé par ledit BENEFICIAIRE qu'à concurrence de sa valeur réelle, c'est-à-dire déduction faite de l'avantage indu consenti.

#### **ARTICLE 6 – CONDITIONS D'UTILISATIONS DES BONS**

L'utilisation des BONS est de la responsabilité du BENEFICIAIRE et nécessite l'adhésion sans réserve du BENEFICIAIRE aux présentes Conditions Générales de Ventes, ce à quoi le CLIENT s'engage.

Les BONS ne sont pas livrés par voie postale mais accessible dès la confirmation de commande, soit sur le SITE à l'échéance du processus de commande, soit dans le courrier électronique de confirmation de commande, téléchargeable par lien hypertexte sous format PDF et de fait imprimable à domicile.

L'impression des BONS pourra être réalisée sur une imprimante ordinaire à partir d'un accès internet.

**Pour être valide, chaque BON doit être imprimé en mode portrait, sur une feuille A4 blanche, vierge recto et verso.**

Sur chaque BON figure, outre le nom et le prénom du BENEFICIAIRE, l'ensemble des informations et caractéristiques essentielles à son utilisation et reprend de plus le numéro de commande, le numéro de facture et le numéro de transaction.

De plus, chaque BON est doté d'un code barre et d'un flash code unique permettant d'assurer la sécurisation des BONS concernés et de lier indissociablement la commande, la facture et la transaction au dit BON.

**Les BONS ne peuvent être utilisés que dans le cadre de la SOCIETE EMERAUDE et pour des prestations exclusivement proposées par cette dernière, telles que détaillées sur le SITE.**

La validité du BON sera contrôlée et enregistrée lors de chaque utilisation par le BENEFICIAIRE dans la SOCIETE EMERAUDE, à l'accueil notamment, à l'aide d'un lecteur de code barre ou flash code.

Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité sera demandée au BENEFICIAIRE devant correspondre au nom inscrit sur le BON, à défaut de correspondance le BON sera refusé, sans pouvoir donner lieu à un quelconque remboursement.

Les BONS CADEAUX pourront être utilisés dans la SOCIETE EMERAUDE (restaurant, bar, jeux de casinos, etc.) à concurrence du montant indiqué sur le BON CADEAU.

Dès la première utilisation du BON CADEAU, le BENEFICIAIRE devra utiliser, sur la même journée l'intégralité du montant indiqué sur le bon. A défaut, le montant restant non utilisé sera définitivement perdu.

En cas d'utilisation du BON pour un montant de prestation supérieur au montant indiqué sur le dit BON le BENEFICIAIRE du BON devra compléter à due concurrence et personnellement ledit montant.

Lorsque le BON est attribué en raison d'un événement particulier, déterminé et daté, l'utilisation du BON est strictement limitée à cet événement.

En cas de non utilisation durant la période de validité du BON CADEAU ou à la date de l'événement indiqué sur le BON DE RESERVATION, ni le BENEFICIAIRE, ni le CLIENT ne pourront prétendre au remboursement ou à une quelconque compensation du dit BON.

Les BONS ne peuvent en aucun cas donner lieu à escompte, contrepartie monétaire, sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement (y compris le rendu de monnaie, le crédit sur compte ou sur carte). Au-delà du droit de rétractation éventuellement applicable, les BONS ne peuvent être ni remplacés, ni remboursés en cas de perte ou de vol ou à l'expiration de leur période de validité, ni échangés, ni vendus.

## **ARTICLE 7 - RESPONSABILITE**

La SOCIETE EMERAUDE n'a, pour toutes les étapes d'accès au site, du processus de commande, qu'une obligation de moyens. La responsabilité de la SOCIETE EMERAUDE ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

La responsabilité de la SOCIETE EMERAUDE ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles ou de force majeure.

## **ARTICLE 8 – DROIT DE RETRACTATION**

### **8.1 Droit de rétractation concernant les BONS CADEAUX :**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le CLIENT dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception du courrier électronique de confirmation de sa commande dans lequel figure le ou les BON(S) CADEAU(X), pour exercer son droit de rétractation auprès de la SOCIETE EMERAUDE, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement.

Le droit de rétractation devra être exercé par voie postale et envoyée à l'adresse de la SOCIETE EMERAUDE, telle que précisée ci-dessus à l'ARTICLE 1 auquel devra être joint la copie de la facture du CLIENT et la copie du BON CADEAU.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des BON(S) CADEAU(X) achetés sont remboursés.

Le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par la SOCIETE EMERAUDE, du courrier de rétractation du CLIENT envoyés dans les conditions prévues au présent article.

### **8.2 Droit de rétractation concernant les BONS de RESERVATION**

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les BONS DE RESERVATIONS ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

Ainsi la commande du CLIENT sera ferme, définitive et irrévocable dès le « DOUBLE CLIC ». Le BON DE RESERVATION ne pourra être remboursé ou échangé qu'en cas d'annulation de l'événement objet de la réservation. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur du CLIENT, indépendamment du BENEFICIAIRE déclaré sur le BON DE RESERVATION.

## **ARTICLE 9 – INSCRIPTIONS AU TOURNOI DE POKER**

L'inscription du CLIENT à un tournoi de Poker organisé par la SOCIETE EMERAUDE, matérialisée par un BON DE RESERVATION, nécessite l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Ventes, aux Conditions Générales d'Utilisations du SITE et au règlement du tournoi de Poker applicable au tournoi auquel le CLIENT a souhaité participer.

Il est convenu que l'achat d'un BON DE RESERVATION relatif à l'inscription d'un tournoi de Poker, pour une date déterminée, donne au CLIENT le droit, sous réserves du respect des conditions d'inscriptions et de la validation de l'adhésion du CLIENT par la SOCIETE EMERAUDE, de participer au tournoi auquel ce dernier se sera inscrit.

### **9.1 Conditions d'inscription**

L'inscription à participer à un tournoi est réservée à toute personne physique majeure, ne faisant pas l'objet d'une mesure d'interdiction de jeu, d'une mesure d'exclusion par la SOCIETE EMERAUDE ou d'une limitation d'accès volontaire.

De plus, l'inscription à un tournoi de Poker nécessite que le CLIENT soit en possession, au jour de l'inscription et au jour du déroulement du tournoi, d'une pièce d'identité original en cours de validité.

Par dérogations à ce qui est prévu sur ce point dans les présentes Conditions Générales de Ventes, l'Inscription est strictement nominative et reste personnelle. En ce sens, le CLIENT ne pourra désigner un autre BENEFICIAIRE que lui-même au titre de BON DE RESERVATION lié strictement à l'inscription à un tournoi de Poker.

Le CLIENT ne pourra s'inscrire qu'une seule fois pour un même tournoi.

L'inscription à chaque Tournoi de Poker, pour être définitive, implique le paiement en ligne des « DROITS D'INSCRIPTION » au préalable qui se fera directement par le biais du SITE selon les modalités prévues sur le SITE et dans le cadre des présentes Conditions Générales de Ventes.

### **9.2 Admission au tournoi de Poker**

Une fois l'inscription réalisée, le CLIENT devra se présenter à l'accueil de la salle où se déroule le Tournoi de Poker le jour du Tournoi muni, de son BON DE RESERVATION et de sa pièce d'identité en cours de validité.

Sous réserve que le CLIENT ait remplisse toutes les conditions requises à sa participation au tournoi de Poker, la SOCIETE EMERAUDE fera remplir au CLIENT un bulletin papier réitératif de son inscription qui devra être signé par le CLIENT auquel sera joint une copie de la pièce d'identité qui sera présentée en original par ce dernier le jour même.

Un contrôle de cohérence sera réalisé par la SOCIETE EMERAUDE entre le BON DE RESERVATION, le bulletin réitératif d'inscription rempli et signé par le CLIENT et la pièce d'identité en original de ce dernier.

Au-delà, la SOCIETE EMERAUDE s'assurera dans le cadre d'un contrôle classique que le CLIENT rempli toutes les conditions utiles et nécessaires à sa participation au Tournoi de Poker et notamment que il n'est pas interdit de jeu, qu'il intervient bien en tant que personne physique majeur, qu'il n'est pas un mineur émancipé, qu'il ne fait pas l'objet d'une mesure d'exclusion par la SOCIETE EMERAUDE et qu'il ne fait pas l'objet d'une limitation d'accès volontaire.

A l'issue de cette procédure de vérification, la SOCIETE EMERAUDE délivrera au CLIENT un récépissé d'inscription validant de manière définitive l'admission du CLIENT au tournoi de Poker et permettant à ce dernier d'accéder à la salle où se déroule le tournoi de Poker.

A défaut de se conformer à l'une quelconque des conditions prévues au présent article 9 ci-dessus avant le début effectif du tournoi de Poker, la SOCIETE EMERAUDE sera en droit de refuser l'admission du CLIENT dans la salle de tournoi de Poker et conservera à titre de pénalité pour préjudice subi le montant des droits d'inscription versés par le CLIENT.

Il en sera de même en cas de fausses déclarations du CLIENT lors de son inscription notamment relative à son âge, son nom, prénom, son adresse, sa situation d'interdit de jeu ou sa situation d'exclusion de jeu.

### **9.3 Déroulement du Tournoi**

Le déroulement du Tournoi de Poker est soumis au respect par le CLIENT du Règlement du Tournoi, qu'il a accepté et dont il a pris connaissance au moment de son inscription en ligne, au Règlement ou Règles de fonctionnement de l'établissement dans lequel se déroule le Tournoi de Poker, auquel le CLIENT s'engage à adhérer avant son accès à la salle de Tournoi, et enfin aux règles du jeu telles que prévues dans la réglementation.

Les dates et horaires du Tournoi de Poker peuvent être modifiées ou annulées par la SOCIETE EMERAUDE jusqu'à 72 heures avant le début du Tournoi.

## **ARTICLE 10 - SERVICES CLIENTS ET RECLAMATIONS CLIENTS**

Indépendamment de l'exercice du droit de rétractation prévu ci-dessus, toutes réclamations du CLIENT ou du BENEFICIAIRE devront être effectuées auprès de la SOCIETE EMERAUDE, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse mentionnée ci-dessus à l'ARTICLE 1, soit par courrier électronique à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus à l'ARTICLE 1, soit par téléphone au numéro indiqué ci-dessus à l'ARTICLE 1.

## **ARTICLE 11 - INFORMATIQUES ET LIBERTES ET DROIT A L'IMAGE**

### **11.1 Informatique et libertés**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au CLIENT sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de la SOCIETE EMERAUDE chargés notamment du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du SITE a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le CLIENT dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le SITE et plus particulièrement dans les Conditions Générales d'Utilisations du SITE.

### **11.2 Droit à l'image et droit au nom**

Du fait de l'acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes, le CLIENT donne son accord quant à l'utilisation, à titre gracieux, de son image et de son nom ainsi que son prénom découlant de son inscription au Tournoi de Poker au cours duquel des photos seraient prises et/ou des films seraient tournés.

Il en est de même pour tout enregistrement sonore concomitant au(x) film(s) ainsi tourné(s).

En ce sens, l'accord du CLIENT couvre toute exposition, diffusion et/ou publication de l'image ou du nom du CLIENT, par la SOCIETE EMERAUDE, et ce quel que soit le support utilisé, à toutes fins et notamment publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales liées à l'activité de la SOCIETE EMERAUDE.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 5 ans à compter de la signature par le CLIENT du bulletin réitératif de participation.

#### **ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE ET LANGUE**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

#### **ARTICLE 13 - LITIGES**

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PU ETRE RESOLU ENTRE LA SOCIETE EMERAUDE ET LE CLIENT, DANS LE CADRE D'UNE TENTATIVE DE RESOLUTION AMIABLE DU LITIGE, SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

Avant de soumettre le litige aux tribunaux compétents et sous réserve d'avoir tenté de résoudre amiablement au préalable le litige avec la société, le CLIENT a la faculté de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17 et dont les modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

Par tentative de résolution amiable du litige, on entend toutes démarches préalables du CLIENT ayant donné lieu à une saisine écrite en ce sens par celui-ci de la SOCIETE EMERAUDE et qui serait restée sans réponse ou dont la réponse ne serait pas satisfaisante pour le CLIENT à l'échéance d'un délai de 60 jours à compter de cette saisine effective.

Seuls les CLIENTS, ayant la qualité de consommateur au sens des dispositions du code de la consommation, sont susceptibles de pouvoir saisir le Médiateur tel que prévu ci-dessus.

#### **ARTICLE 14 – INFORMATION PRECONTRACTUELLES – ACCEPTATION DU CLIENT**

Le CLIENT reconnaît avoir eu communication et avoir pu consulter, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7 du code de la consommation.

## **II. INFORMATION SUR LE DROIT DE RETRACTATION ET BORDEREAU DE RETRACTATION**

Conformément aux Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV ») ci-dessus développées, il est rappelé que :

- Les BONS DE RESERVATIONS, définis dans les CGV, ne bénéficient pas du délai de rétractation ;
- Seuls les BONS CADEAUX, définis dans les CGV, bénéficient du délai de rétractation tel que présenté et défini ci-dessous.

### **1. INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION – BONS CADEAUX**

#### 1.1 Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans **un délai de quatorze jours**. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat et de la délivrance des BONS CADEAUX qui sont à disposition du client en téléchargement immédiatement après le paiement. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier aux **coordonnées indiquées dans l'article 1 des CGV** exposées ci-dessus, votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation reproduit ci-dessous mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

#### 1.2 Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

### **2. BORDEREAU DE RETRACTATION**

#### MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de [Insérez ici le nom et les coordonnées de la société vendeuse tels que repris dans l'article 1 des CGV] :

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(\*) Rayez la mention inutile.